

# **Rapport Financier 2018**

## **Par Léone DELPUECH, Trésorière Générale**

### **Assemblée Générale du 6 Avril 2019 / La Chapelle sur Erdre**

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la Loi et aux statuts de notre Fédération, il doit être rendu compte à l'Assemblée générale de la situation et de l'activité budgétaire de notre Fédération durant l'exercice 2018 et doivent être soumis à votre approbation les comptes annuels.

Les comptes annuels, qui vous ont été transmis, ont été établis dans le respect des principes comptables en vigueur, sans changement de présentation ni changement de méthode d'évaluation par rapport à l'année dernière.

La présentation analytique des emplois et des ressources fait partie intégrante de ce rapport.

#### **Règlement de fonctionnement financier FFH**

##### **Organisation comptable :**

3 salariés à temps plein au service comptable et 1 salariée à temps partiel, sous le contrôle de la Trésorière Générale et du Directeur Général. Les procédures comptables et financières sont mises en place et suivies avec le concours du commissaire aux comptes.

##### **Budgets :**

Quatre budgets sont établis annuellement :

- Secteur fédéral,
- Activités sportives
- Autres secteurs dont la communication et la RIP
- CNFH (Centre National de Formation Handisport)

Les budgets sont établis pour l'exercice en cours par le Directeur Général en collaboration avec la Trésorière Générale, d'après les résultats de l'exercice précédent et après consultation des responsables des budgets concernés.

-----

## I) Situation de l'association durant l'exercice écoulé

### I - 1) Faits marquants de l'année 2018

L'année 2018 a été marquée principalement, par l'organisation des évènements suivants :

- **20<sup>ème</sup> Grand Prix des Jeunes** à Poitiers.
- **Meeting d'Athlétisme Handisport de Charléty** à Paris.
- **Les Journées Nationales Handisport** à La Chapelle sur Erdre.
- **Championnat d'Europe Open Haltérophilie** à Berck.
- **Open de tennis** à Sceaux.

L'organisation et la participation à ces évènements sportifs n'auraient pas pu avoir lieu sans le soutien financier de l'Etat (CNDS), des collectivités locales concernées et de plusieurs partenaires que nous remercions très sincèrement.

### I - 2) Exposé sur les résultats

**Le résultat fédéral :**

	<b>Résultat définitif 2018</b>	<b>Résultat prévisionnel 2018</b>	<b>Résultat Définitif 2017</b>
<b>Secteur FEDERAL</b>			
Recettes fédérales	2 886 705	3 234 500	3 726 748
Autres recettes	483 675	350 000	172 806
Recettes exceptionnelles	95 772	5 000	670 788
Dépenses de personnel ( <i>y compris commissions sur partenariats</i> )	-934 977	- 1 044 357	- 1 015 952
Dépenses de fonctionnement ( <i>y compris loyer Ville de paris</i> )	-817 716	- 954 423	- 1 116 546
Autres dépenses	- 434 653	- 290 000	- 571 437
Charges exceptionnelles	-26 678	- 20 000	-
<b>RESULTAT FFH FEDERAL</b>	<b>1 252 126</b>	<b>1 280 720</b>	<b>1 866 407</b>
<b>ACTIVITES SPORTIVES</b>			
Sport DTN CO CPO Recettes	4 084 637	3 693 964	3 401 532
Sport DTN Co CPO Dépenses	- 4 924 863	- 3 991 787	- 4 650 374
Soutien aux régions	820 800	846 400	823 850
Soutien aux régions	- 711 142	- 718 000	- 706 035

Sport DTN sans CO CPO Recettes	240 000		
Sport DTN sans CO CPO Dépenses	- 781 667	- 892 784	- 424 339
Manif. Except. Recettes	1 119 039	1 069 000	875 771
Manif. Except. Dépenses	- 1 461 389	- 1 258 000	- 1 135 755
<b>RESULTAT FFH ACTIVITES SPORTIVES</b>	<b>- 1 614 585</b>	<b>- 1 251 207</b>	<b>- 1 815 350</b>
<b>CNFH</b>			
CNFH Recettes	128 390	125 000	348 673
CNFH Dépenses	- 166 038	- 150 600	- 302 032
<b>RESULTAT CNFH</b>	<b>- 37 648</b>	<b>- 25 600</b>	<b>46 641</b>
<b>Autres SECTEURS</b>			
Gestion RIP Recettes	431 373	479 600	502 319
Gestion RIP Dépenses	- 248 858	- 220 000	- 263 397
Communication Recettes	326 024	218 000	220 852
Communication Dépenses	- 612 237	- 602 335	- 539 968
Handifix Recettes	41 261	120 000	87 147
Handifix Dépenses	- 34 778	- 120 000	- 73 750
Convention CNDS Recettes	193 000	-	-
Convention CNDS Dépenses	- 240 526	-	-
<b>RESULTAT AUTRES SECTEURS</b>	<b>- 144 741</b>	<b>- 124 735</b>	<b>- 66 796</b>
<b>RESULTAT FFH GLOBAL</b>	<b>- 544 847</b>	<b>-120 822</b>	<b>30 901</b>

## Explication générale

Nous dégageons un déficit de 544 847€ alors que nous avions prévu un déficit de 120 822€.

Suite à une analyse plus fine, il est apparu des erreurs de construction budgétaire

- Confusion entre les reprise de provisions et l'utilisation des réserves pour 160 000€ et 45 000€
- Oubli de budgéter l'abondement fédéral sur Charlety pour 150 000€.

Ensuite, nous sommes obligés de constater une diminution de nos recettes

- Baisse des licences pour 54 000€
- Perte de partenariats pour près de 400 000€

Ce résultat nous fait prendre conscience que notre budget prévisionnel doit être amélioré. Le prochain, celui pour 2019, a été construit sous le contrôle de notre commissaire aux comptes.

## Explication détaillée

- ✓ **Secteur fédéral** : Le secteur fédéral est globalement conforme au budget prévisionnel, mais dans le détail, on constate une baisse des licences pour 54 000€, une baisse des partenaires pour 383 000€ compensés par des produits exceptionnels non prévus pour 225 000€ et par une bonne maîtrise de nos charges.
- ✓ **Activités sportives** : un dépassement de 360 000€ pour moitié dû à l'erreur de construction budgétaire sur Charlety et à un dépassement de leur budget par certaines commissions.
- ✓ **Autres secteurs** : le budget est globalement respecté grâce à l'économie réalisée par le secteur communication qui a permis de compenser la provision pour risques sur la gestion de la RIP.
- ✓ **CNFH**: le secteur formation est en léger déficit.
- ✓ **Bénévolat** : il représente une valeur de plus d'un million d'euros.

## I - 3) Exposé sur le bilan

### ACTIF

Le poste immobilisations corporelles est stable.

Leur valeur nette diminue de 5 730 793€ à 5 546 945€ au 31/12/2018, du fait des amortissements.

Les immobilisations financières diminuent de 628 430€ à 22 930€ ; nous avons rencontré des difficultés de trésorerie en cours d'année et nous avons puisé dans nos placements à long terme.

Les postes créances s'élèvent à 2 841 535€ au 31/12/2018€ contre 2 000 395€ soit une variation de 840 000€.

Nos disponibilités ont baissé, passant de 2 642 722€ à 1 366 639 €. La baisse peut s'expliquer par notre résultat déficitaire mais également par l'augmentation des créances.

## PASSIF

Nos fonds associatifs, hors subventions d'investissement sont de 3 074 788€ au 31/12/2018, composés de réserves pour projets associatifs et de fonds en report à nouveau

Conformément à la décision prise à l'assemblée générale de 2018, le résultat 2017 a été affecté en « *report à nouveau* ».

Les subventions d'investissement nettes s'élèvent 2 842 633€ au 31/12/2018

Les provisions pour risques et charges sont en diminution et passent de 643 000€ à 200 000€ au 31/12/2018.

Au bilan, on constate que les dettes à long terme (*emprunts*) s'élèvent à 356 343 € et que les dettes d'exploitation, détaillées ci-dessous, s'élèvent à 2 502 983 €.

Ces dettes d'exploitation passent de 2 965 429€ au 31/12/2017 à 2 502 983€ au 31/12/2018.

Cette variation se décompose en :

- Dettes fournisseurs : 1 306 309€ soit -451 139€ par rapport à 2017
- Dettes fiscales et sociales : 623 005€ soit -36 029€ par rapport à 2017
- Autres dettes : 573 497€ soit +24 552€ par rapport à 2017

Enfin, les produits constatés d'avance de 1 198 708€ représentent des recettes encaissées en 2018 mais qui concernent l'exercice 2019. Ils sont en augmentation de + 638 439€ par rapport à 2017, en raison de nombreuses conventions de subvention ou partenariat en fin d'année.

## II) Informations sur La Résidence Internationale de Paris (filiale)

Notre filiale La Résidence Internationale de Paris est en déficit depuis 4 années.

Les capitaux propres de la RIP sont négatifs de 137 488 €.

Cette situation nous impacte directement financièrement car la RIP n'a pas été en mesure de rembourser son compte courant ni de payer tous ses loyers cette année.

Cette situation financière se cumule avec une gestion du personnel délicate.

Nous réfléchissons à changer de mode de gestion de la résidence.

## III) Perspectives d'avenir

### Le budget prévisionnel FFH 2019

Les principaux contrats de partenariats étant conclus sur plusieurs années, nous prévoyons des recettes issues du partenariat sensiblement identique à 2018.

### La Convention d'Objectifs Pluriannuelle pour l'année 2019

Cette convention signée entre le ministère chargé des sports et la fédération, prévoit outre la mise à disposition de 18 cadres techniques, d'une subvention accordée est en augmentation. Elle est soumise à des conditions précises d'utilisation

**L'année 2019 sera consacrée à un certain nombre d'évènements**, dont un évènement majeur :

- Jeux de l'Avenir à Valence

Mais également :

- 3<sup>ème</sup> Grand Prix international Para-athlétisme de Paris

#### **IV) Evènements survenus depuis la clôture**

NEANT

#### **V) Proposition d'affectation du résultat**

Les comptes (bilan, compte de résultat et annexe) qui vous sont soumis pour approbation ont reçu une certification sans réserve de Madame Raphaële Sablayrolles-Terquem, Commissaire aux Comptes de notre Fédération.

Nous vous proposons l'affectation du déficit :

- pour 280 000€ sur la réserve travaux ascenseurs RIP
- pour 47 000€ sur une partie de la réserve adhérents sourds
- pour 217 847€ en report à nouveau

**Nous soumettons cette décision à votre approbation.**

#### **Conclusion générale sur l'exercice comptable**

La poursuite d'une gestion saine et maîtrisée est un impératif. Des mesures seront prise en 2019 pour réaliser un budget équilibré.

Aussi, une attention particulière doit être portée à l'application des procédures administratives et financières telles que définies dans notre règlement financier, et au suivi des différents budgets.



Léone DELPUECH  
Trésorière Générale